

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

Du 29 avril 2025

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement d'actions dans le cadre du REAAP

Nota- Le Maire, Présidente du CCAS certifie exécutoire cette délibération mise en ligne sur le site de la ville le 28/05/25

Que la convocation du Conseil d'administration du CCAS a été faite le 24 avril 2025

Et que le nombre des membres en exercice est de :
11

L'an deux mille vingt-cinq, le 29 avril à 17h30, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Sylvia CERIANI, Maryse SERVAIS, Evelyne LEBRAS, Mila CANAS, Chantal HUET et Jeanine PELAMOURGUES
Monsieur Thomas BEDON

Administrateurs absents excusés :

Monsieur Mouloud ANIBA donne pouvoir à madame Françoise NORDMANN
Messieurs Marc REMOND et David POTREL

Secrétaire de séance : Madame Lucile DREVET- Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID – Assistante Administrative

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles,

VU l'arrêté du 9 mars 2022 portant création d'une charte nationale de soutien à la parentalité,

CONSIDERANT la charte de la laïcité de la branche famille,

CONSIDERANT la demande 00048331 de financement Action REAAP 2025,

CONSIDERANT la volonté d'organiser des ateliers à destination des familles à travers l'Espace de Vie Sociale,

L'objectif de ces ateliers étant :

- 1- Soutenir les parents dans leurs rôles et leur proposer des temps de répit parentaux
- 2- Susciter des occasions de rencontres et d'échanges au sein de la famille et entre les familles, notamment pendant les vacances scolaires
- 3- Partager des temps de jeux avec leur enfant et faire connaître les différents acteurs de l'enfance sur la commune

Le CCAS sollicite une subvention auprès de la CAF d'un montant de 10 100€.

Votes pour : 9

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **Approuve** à l'unanimité, la demande de financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, d'un montant de 10 100€, pour le financement d'actions dans le cadre du REAAP.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beaucouze 2025
Accusé de réception en préfecture
08/26/2025 10:49:49 DE 2025-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

La Présidente du CCAS,



Françoise NORDMANN

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke, is positioned above the name Lucile Drevet.

Lucile DREVET